Informations de base	
2016/0361(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Mécanisme de résolution unique: capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation des établissements de crédit et des entreprises d'investissement	
Modification Règlement (EU) No 806/2014 2013/0253(COD)	
Subject	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des	
comptes	
2.50.10 Surveillance financière	